

Mission Permanente de la
République de Côte d'Ivoire
à Genève



République de Côte d'Ivoire
Union-Discipline-Travail

18^{ÈME} SESSION DE L'EXAMEN PERIODIQUE UNIVERSEL
Genève, du 27 Janvier au 07 Février 2014

PASSAGE DE LA NOUVELLE ZELANDE A L'EPU

GENEVE, LE 27 JANVIER 2014

DECLARATION DE LA DELEGATION IVOIRIENNE

Orateur : M. MORIKO TIEMOKO

Monsieur le Président,

La délégation ivoirienne souhaite la bienvenue à la délégation de la Nouvelle Zélande à cette session et voudrait lui adresser ses remerciements pour la présentation détaillée de son second rapport national à l'Examen Périodique Universel.

La lecture dudit rapport nous instruit utilement sur les réformes envisagées par le gouvernement de la Nouvelle Zélande suite aux recommandations issues de son premier passage à l'Examen Périodique Universel.

Ma délégation salue le processus de consultations publiques et inclusif menées par la Nouvelle Zélande, associant toutes les catégories et couches sociales, ainsi que l'inclusion et la prise en compte des autorités des territoires assimilés à la Nouvelle Zélande.

Monsieur le Président,

La délégation ivoirienne félicite le gouvernement de la Nouvelle Zélande pour son engagement particulier à l'égard des droits des femmes ; elle note avec satisfaction les mesures entreprises en faveur de la protection des enfants, des personnes handicapées, ainsi que celles visant la réduction de la violence au sein de la famille.

Toutefois, et en dépit des nombreux efforts déjà consentis par les Autorités de la Nouvelle Zélande, l'œuvre reste à parfaire. C'est pourquoi ma délégation voudrait recommander aux Autorités de la Nouvelle Zélande ce qui suit:

- Poursuivre la mise en œuvre du Plan national d'action en faveur des droits de l'homme.
- Renforcer les mesures de lutte et de suivi des crimes et violences à motivation raciale.

Je vous remercie.